



DEPARTEMENT DU GARD

**BELLEGARDE**

Hôtel de Ville – Rue de l'Hôtel de Ville – 30127 BELLEGARDE

---

# Plan Local d'Urbanisme

RÉVISION GÉNÉRALE



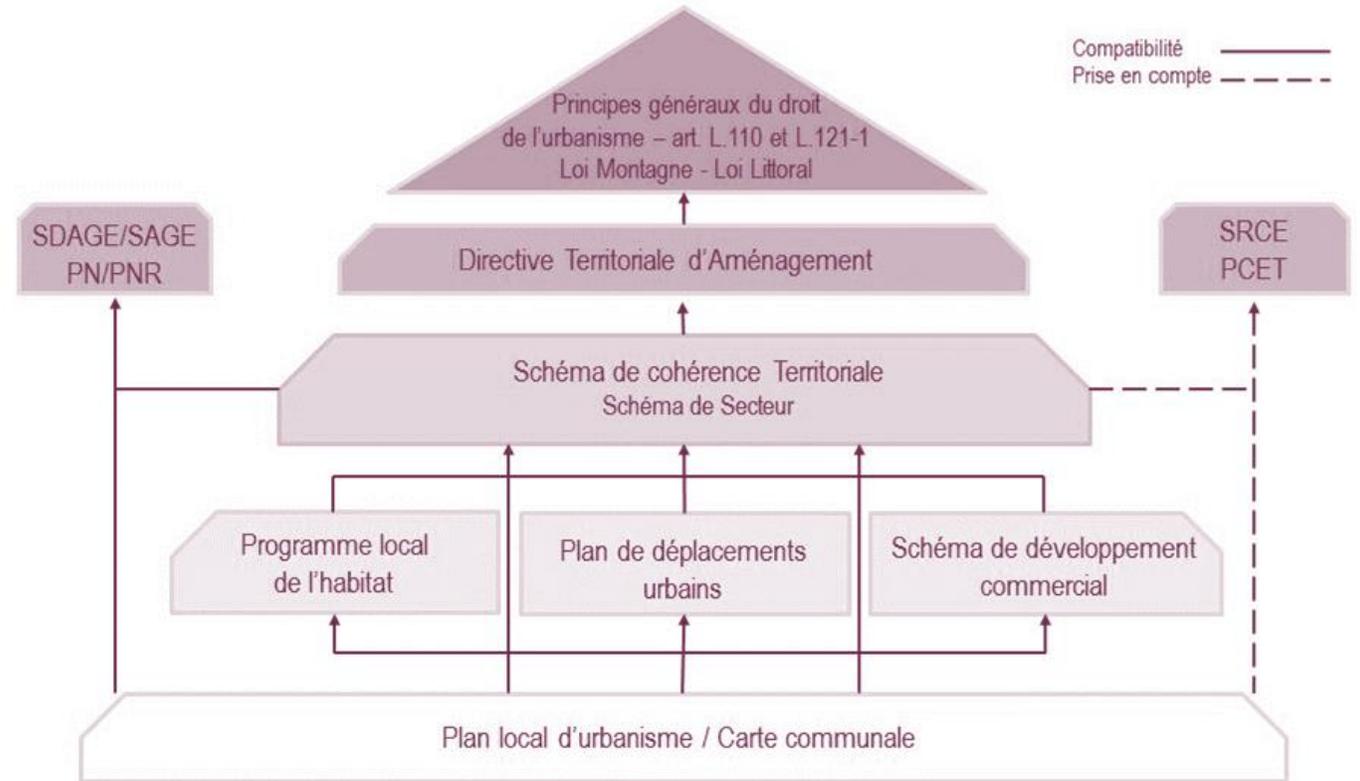
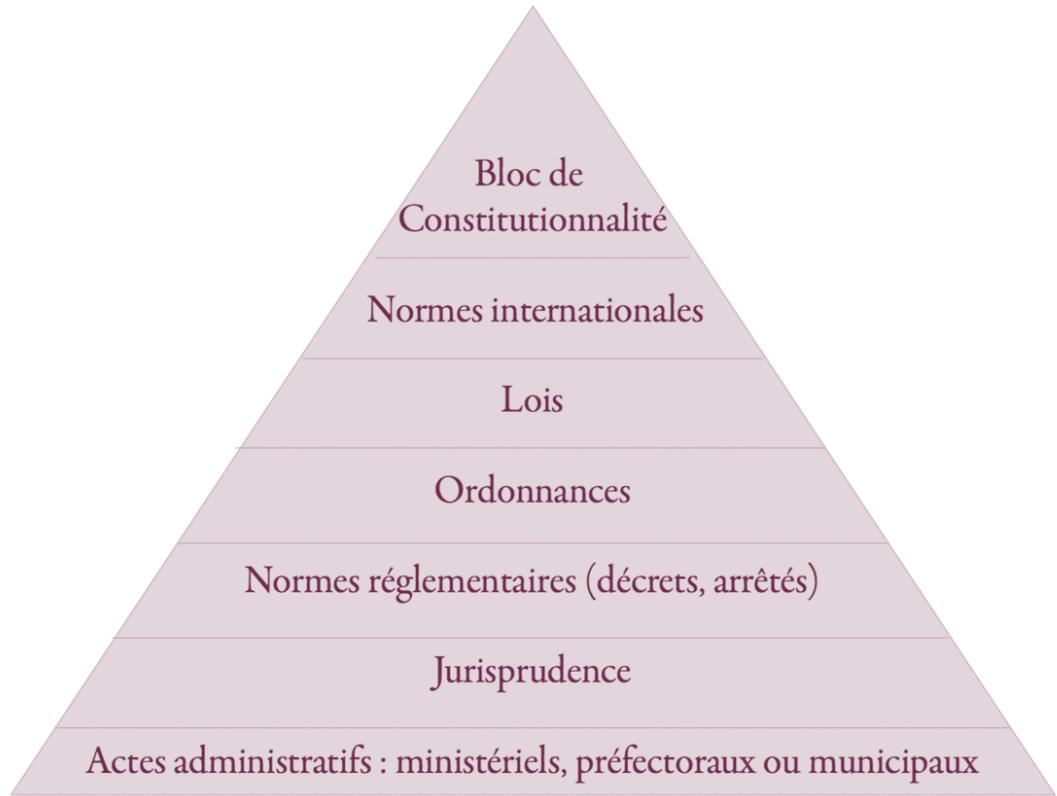
---

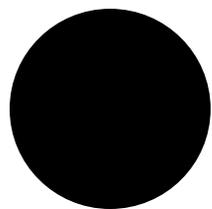
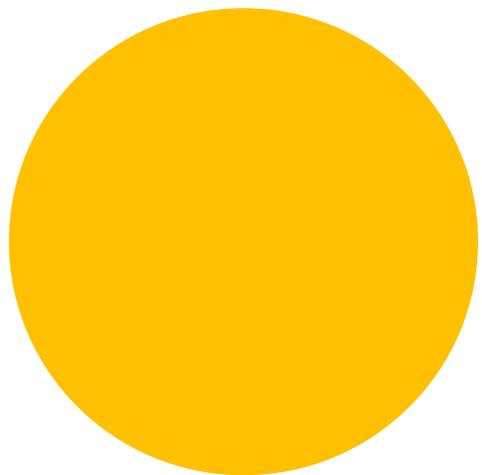
Réunion de présentation du Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD)

**le 24 juin 2021**

# 0 – Avant de commencer...

## Rappel sur la hiérarchie des normes



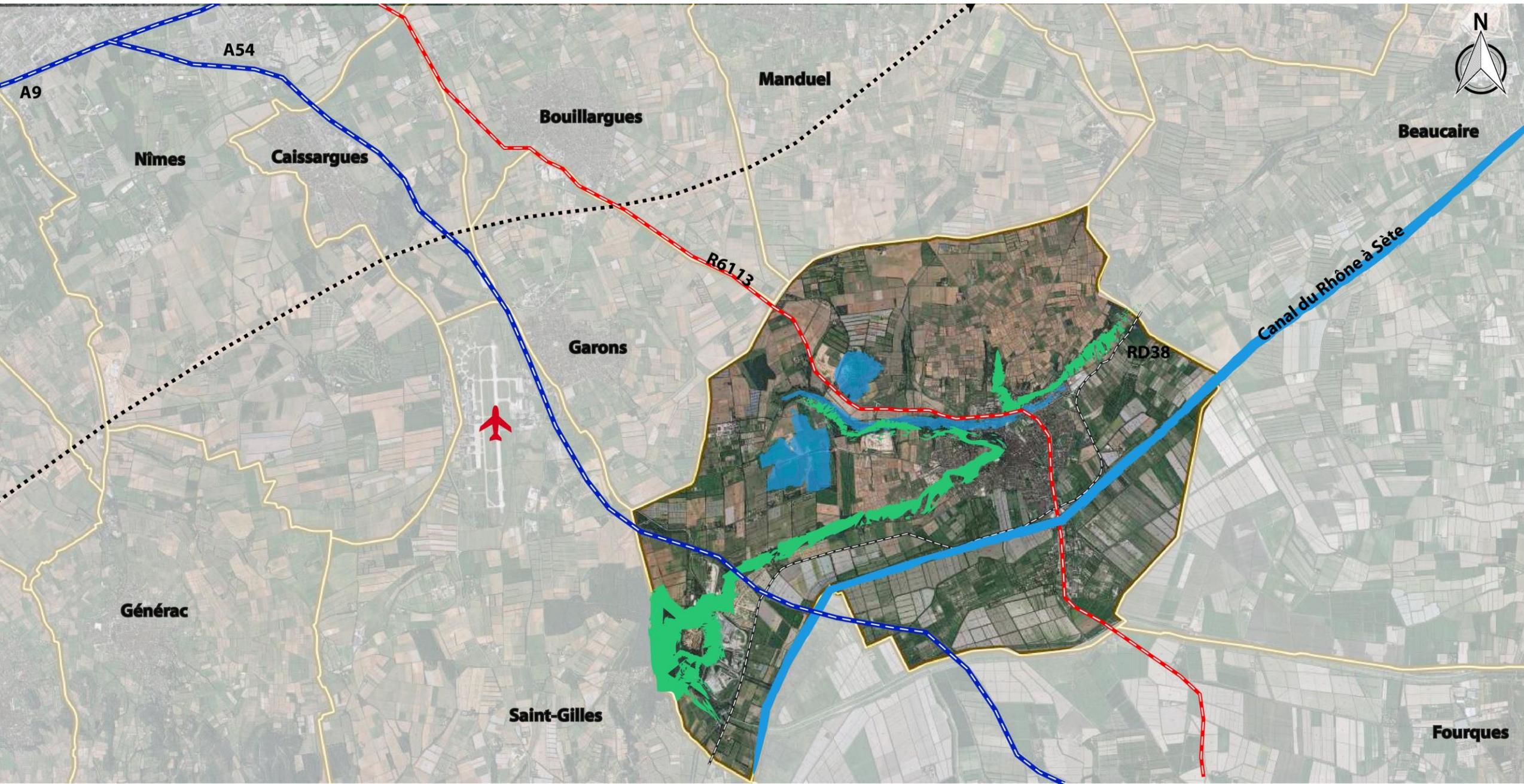


# Le Déroulé du PLU



# 1 – Objet et déroulé de l'étude

## 1.1 Contexte territorial



# 1 – Objet et déroulé de l'étude

## 1.2 Délibération de lancement de la révision

« Une révision du PLU pour prendre en considération les nouvelles réglementations et définir de nouveaux objectifs »

- > Les objectifs du PLU actuel en terme d'**extension urbaine** sont en cours de finalisation sur la **partie ouest** de l'agglomération.
- > Les objectifs en matière de préservation, prise en compte des **risques**, des **paysages** seront maintenus et complétés en prenant en compte les nouvelles réglementations.

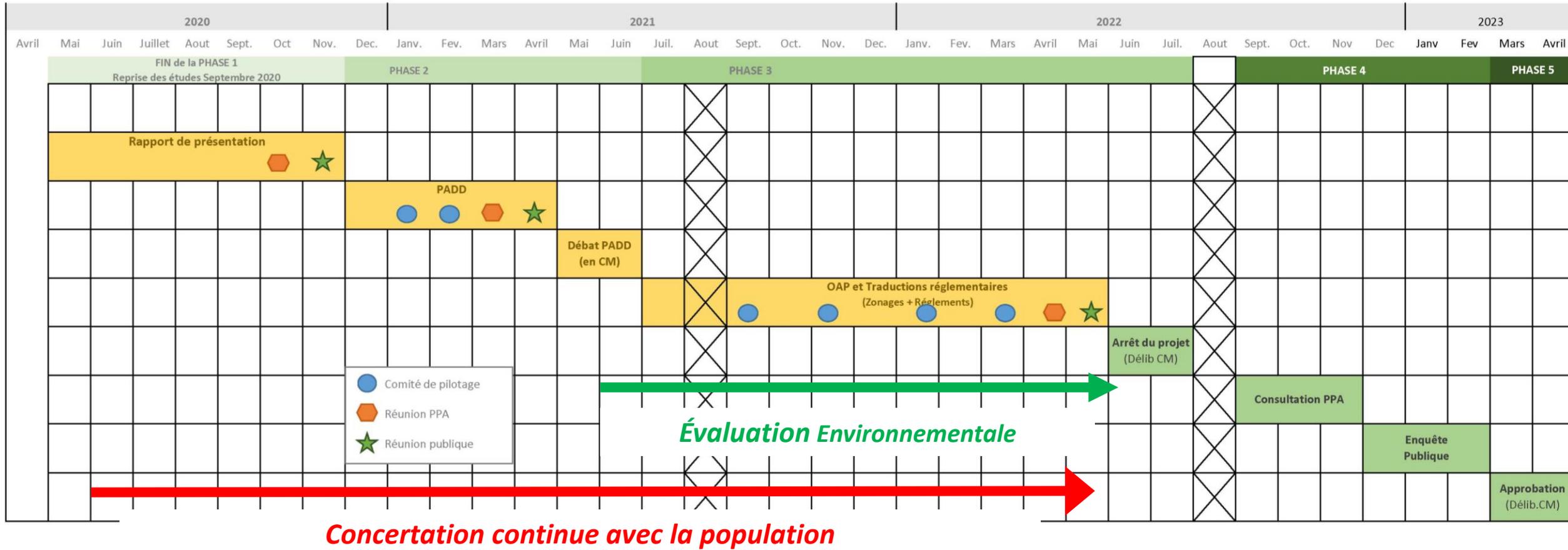
- > Les objectifs du PLU projeté seraient d'atteindre une population de **10.000 habitants à l'horizon 2035**.
- > Prise en compte du risque de **ruissellement** et d'un plan **inondation**.
- > Actualisation des **réseaux AEP et assainissement**.
- > Mise à jour et complétude des **études environnementales** pour le futur projet de PLU.

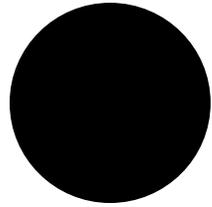
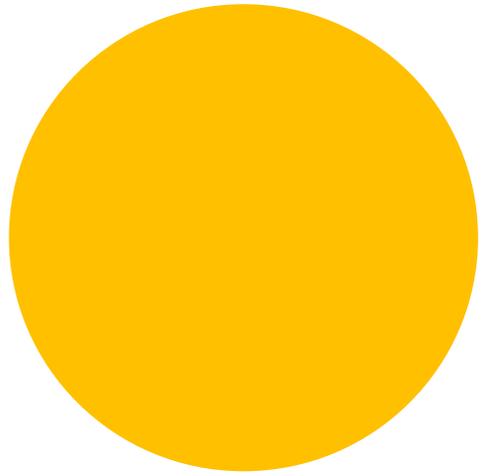


# 1 – Objet et déroulé de l'étude

## 1.3 Déroulement de la révision

- > Un minimum de 12 réunions (6 avec le CoPil / 3 PPA / 3 Réunions publiques)
- > 4 DCM : Lancement de la révision / Débat du PADD / Arrêt du PLU / Approbation du PLU)

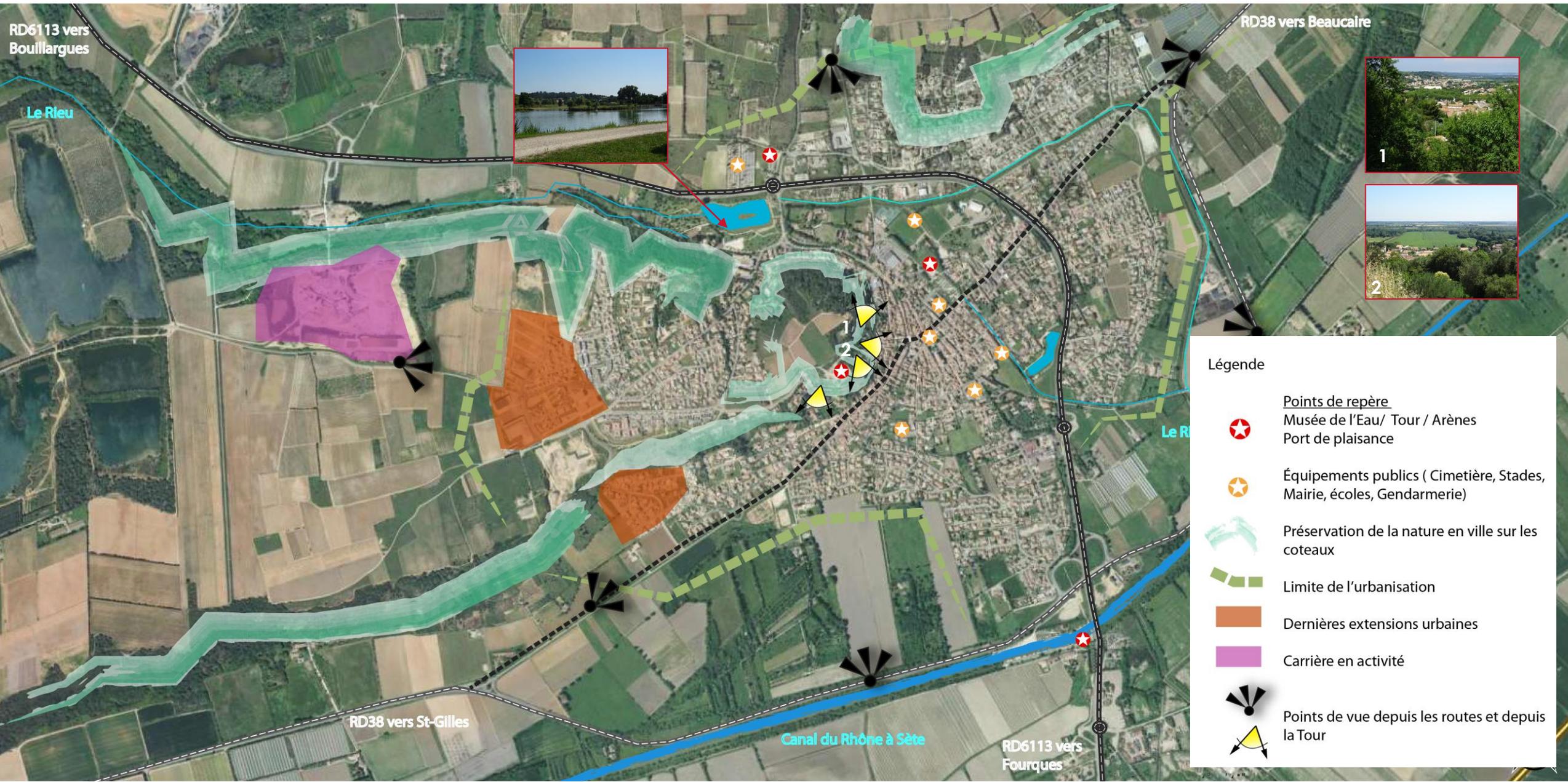




# Les Grands Axes du PADD



# Synthèse du Diagnostic



## 2 – Présentation du PADD

### 2.1 Maîtriser l'avenir de BELLEGARDE

#### OBJECTIF 1. Anticiper la croissance démographique

- *Anticiper la croissance démographique (un horizon d'environ 10.000 habitants en 2035, nécessitant la production de 1.170 logts, dont 20% à vocation sociale) ;*
- *Identifier les pôles de développement (à destination d'habitats, d'équipements et services publics, mais également à destination économique) ;*
- *Lutter contre la consommation foncière en la divisant par 2, par rapport aux dix dernières années : soit environ 35 ha pour l'habitat et environ 25 ha pour l'activité économique.*

OBJECTIF 2. Localiser des pôles de développement en fonction des besoins

OBJECTIF 3. Lutter contre la consommation foncière

Atouts		Contraintes	
▶ Une croissance démographique continue depuis 60 ans avec un pic d'augmentation entre 1999 et 2006. Depuis 2006, une tendance à l'augmentation stable.	▶ Un indice de jeunesse supérieur à 1 (1,15).	▶ Une population qui tend vers le vieillissement (hausse de la part des plus de 60 ans depuis 2010).	▶ Une baisse du nombre de personnes par ménage (passant de 2,9 en 1990 à 2,4 en 2017).
▶ Une attractivité liée au positionnement de la commune au cœur du triangle Nîmes/Avignon/Arles	▶ Une augmentation de population liée à l'arrivée de nouveaux ménages (baisse du solde migratoire)		
Enjeux hiérarchisés			
<b>Enjeux forts</b>	▶ Proposer un développement de la commune en lien avec la volonté politique de continuer une gestion urbaine de proximité (équipements, logements et services à la population...) adaptée à la tendance démographique continue.		
	▶ Séduire les jeunes actifs des bassins d'emplois de Nîmes et d'Arles.		
<b>Enjeux modérés</b>	▶ Répondre aux besoins du vieillissement de la population avec une offre en logements et des aménagements adaptés.		

## 2 – Présentation du PADD

### 2.1 Maîtriser l'avenir de BELLEGARDE

OBJECTIF 1. Anticiper la croissance démographique

**OBJECTIF 2. Localiser des pôles de développement en fonction des besoins**

- *Habitat : ZAC Ferrières, Clairettes, Enfer et Paradis*
- *Economie : Coste Rouge, Broussan*

OBJECTIF 3. Lutter contre la consommation foncière



## 2 – Présentation du PADD

### 2.1 Maîtriser l'avenir de BELLEGARDE

OBJECTIF 1. Anticiper la croissance démographique

OBJECTIF 2. Localiser des pôles de développement en fonction des besoins

#### OBJECTIF 3. Lutter contre la consommation foncière

- *Dans l'enveloppe urbaine : DC, DP...*
- *Extension de l'urbanisation : OAP*
- *En faisant attention aux vulnérabilités identifiées*

Photographies aériennes 2000-2005



Source : cartes IGN

Photographies aériennes 2006-2010



## 2 – Présentation du PADD

### 2.2 Assurer un cadre de vie qualitatif aux bellegardais pour la ville de demain

#### OBJECTIF 1. Favoriser le maintien d'un environnement de qualité

O1. Le maintien des continuités de nature et les corridors écologiques (TVB-J...)

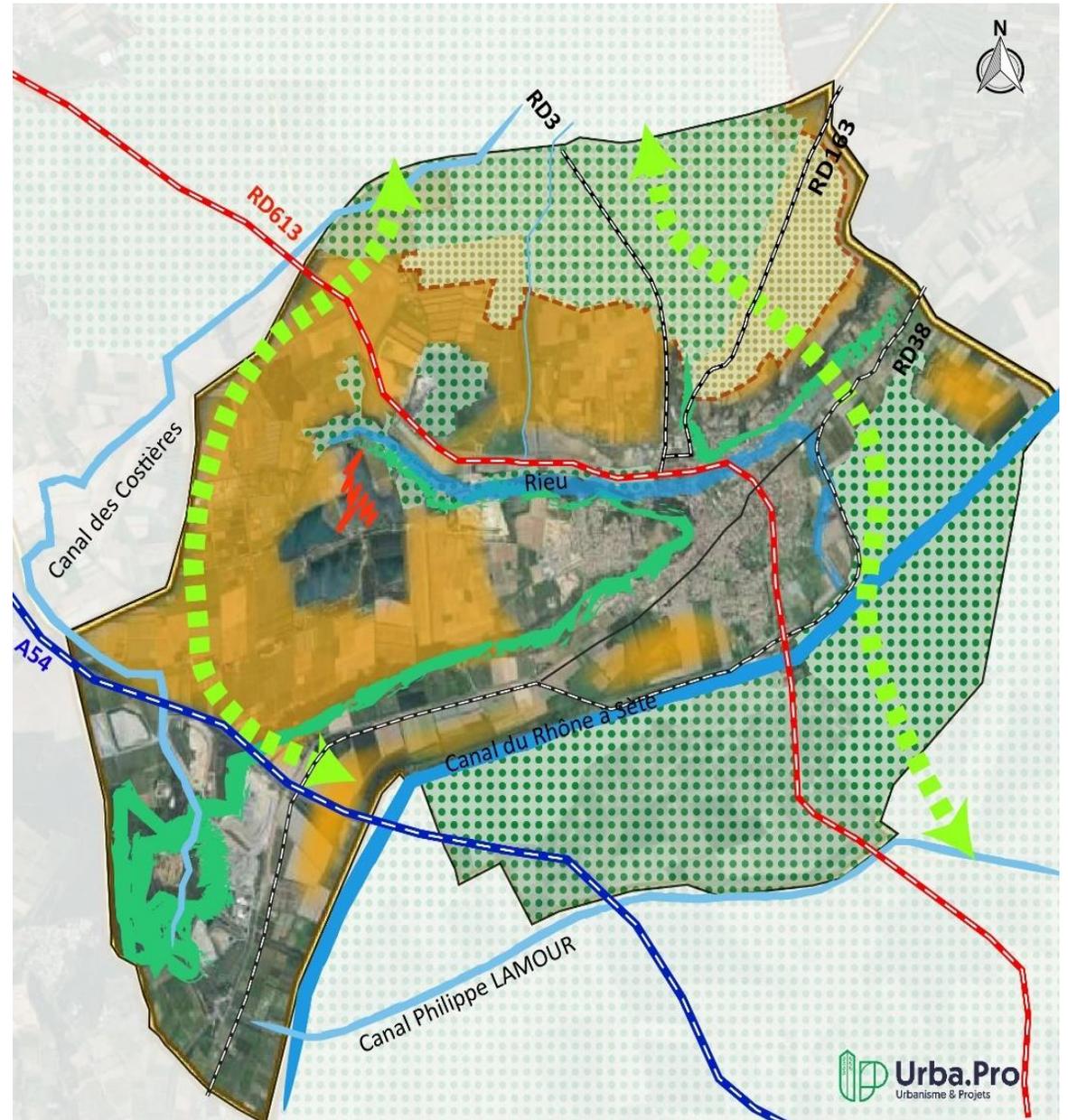
O2. La préservation de la richesse écologique du territoire (Natura 2000...)

O3. La valorisation du territoire agricole (AOC...)

O4. L'intégration de dispositions favorables au développement des énergies renouvelables (photovoltaïque flottant...)

OBJECTIF 2. Conserver les éléments naturels et bâtis valorisant le paysage communal

OBJECTIF 3. Protéger les populations face aux risques et aux nuisances présentes sur le territoire



## 2 – Présentation du PADD

### 2.2 Assurer un cadre de vie qualitatif aux bellegardais pour la ville de demain

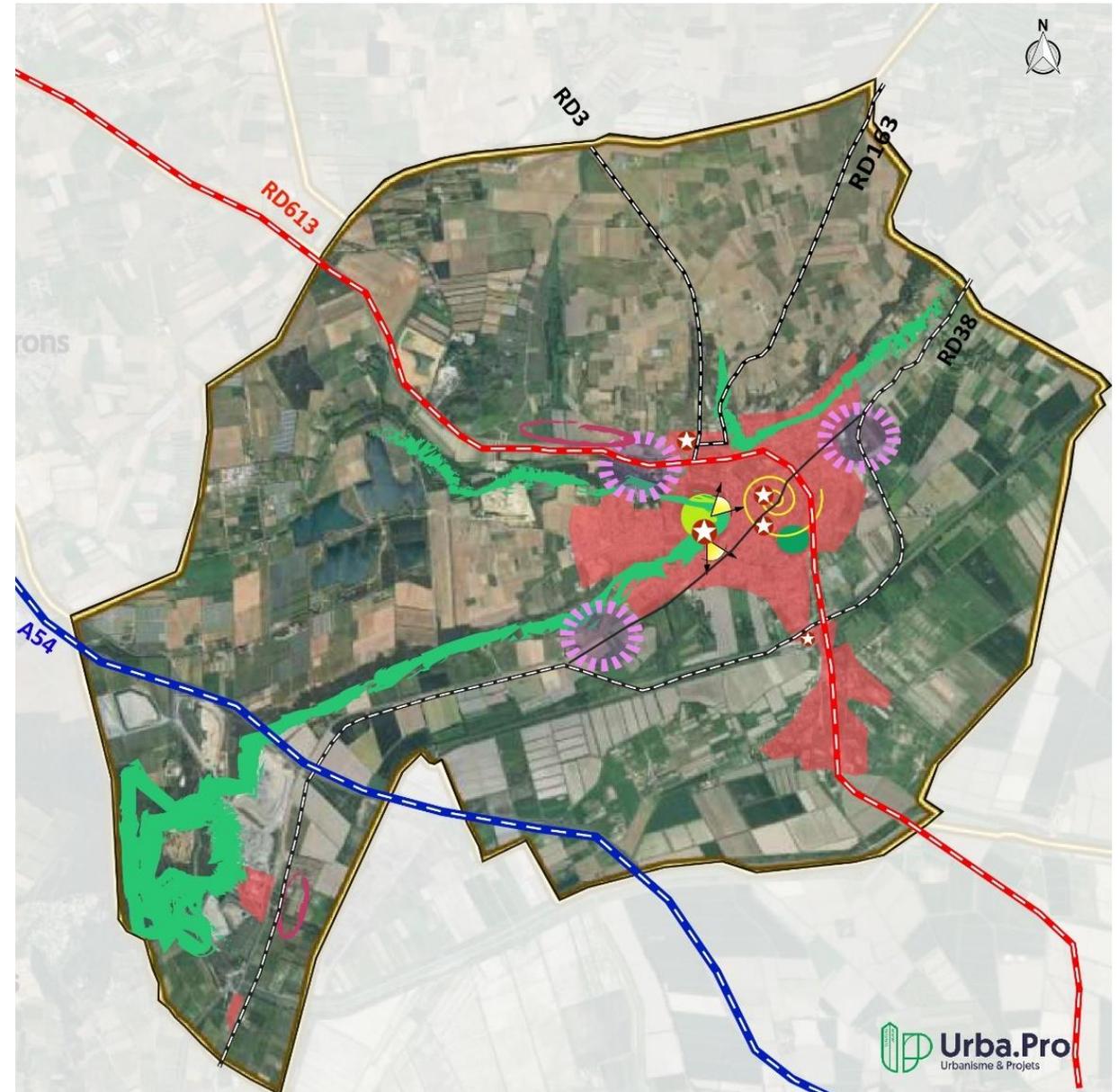
OBJECTIF 1. Favoriser le maintien d'un environnement de qualité

**OBJECTIF 2. Conserver les éléments naturels et bâtis valorisant le paysage communal**

*O1. La promotion et la valorisation d'un urbanisme et d'une architecture identitaire de qualité (L.151.19° du CU, valorisation des espaces publics...)*

*O2. Valorisation du paysage et identification de la silhouette urbaine (Mont Michel, entrées de ville, Costières, zones agricoles...)*

OBJECTIF 3. Protéger les populations face aux risques et aux nuisances présentes sur le territoire



## 2 – Présentation du PADD

### 2.2 Assurer un cadre de vie qualitatif aux bellegardais pour la ville de demain

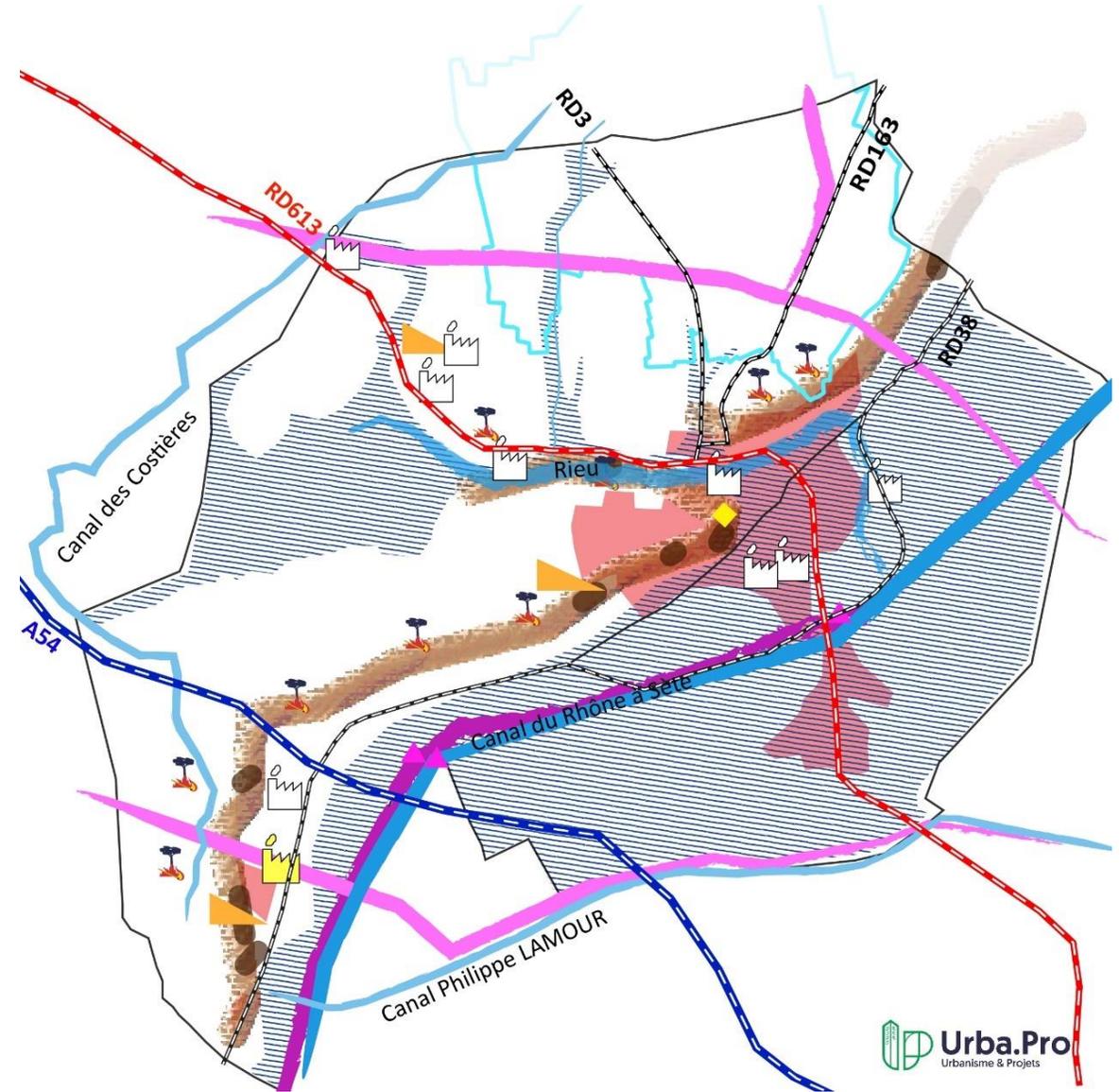
OBJECTIF 1. Favoriser le maintien d'un environnement de qualité

OBJECTIF 2. Conserver les éléments naturels et bâtis valorisant le paysage communal

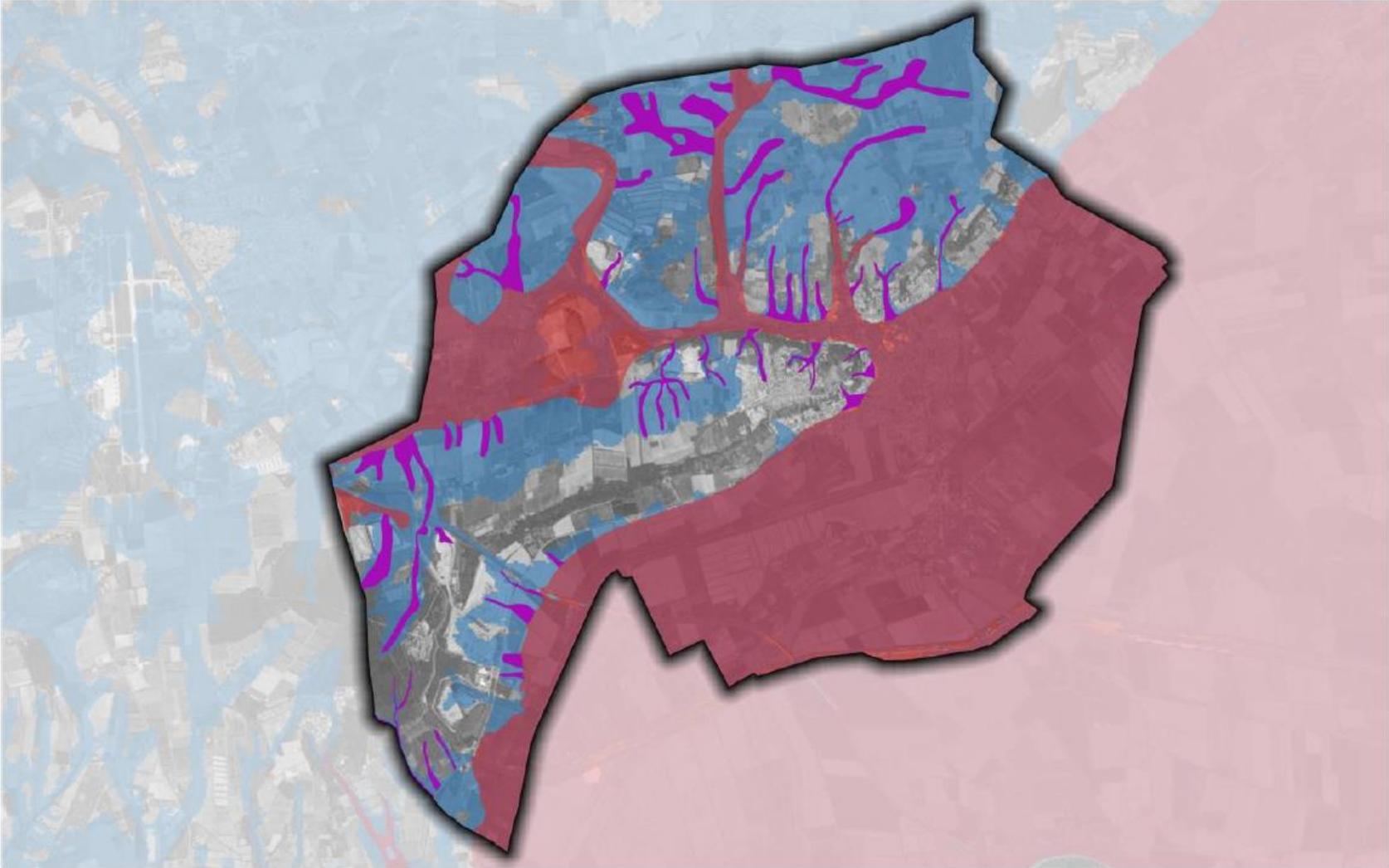
**OBJECTIF 3. Protéger les populations face aux risques et aux nuisances présentes sur le territoire**

*O1. La gestion et l'anticipation des risques (PPRi, OLD, SEVESO, sol et sous-sol...)*

*O2. La diminution des nuisances et des pollutions environnementales (recul /RD, déchets, pollution lumineuse...)*



# Etude du CEREG



Carte élaborée par Cereg le 27/05/2021 | Source : BDORTHO - IGN / DDTM30

▭ Limites communales  
▭ PPRI (zonage indifférencié)

▭ Zones inondables Cereg (zonage indifférencié)  
▭ EXZECO 30 (zonage indifférencié)



0 500 1,000 m



## 2 – Présentation du PADD

### 2.3 Assurer un développement urbain équilibré et responsable

#### OBJECTIF 1. Maintenir la fonction de pôle structurant de bassin de vie

- O1. La recherche de l'équilibre dans la structure de la population :*
- accueillir environ 2.073 nouveaux habitants (environ 10.000 habitants d'ici 2035)
  - Construire environ 1.170 logements (environ 100 dans l'enveloppe urbaine et le reste en extension)
- O2. La diversification de l'offre en logement (parcours résidentiel, diversification de l'habitat, typologie des logements, densité attendue de 30 log/ha...)*
- O3. Le maintien et le développement des services de proximité (autonomie...)*

OBJECTIF 2. Faire de BELLEGARDE un territoire économique, dynamique et attractif

OBJECTIF 3. Déployer un système de mobilité réaliste et efficace



Rue fanfan guillaume



Rue Pasteur



Rue des prés - mairie



Rue des clairettes



Rue des Thiers - place



Rue des cardereau

Source : Urba.pro, 2018



Avenue de la méditerranée



Collège Garcia Lorca



Rue de la prairie



Rue des moineaux



Av méditerranée – av du Lac



Rue des calandres

Source : Urba.pro, 2018



## 2 – Présentation du PADD

### 2.3 Assurer un développement urbain équilibré et responsable

OBJECTIF 1. Maintenir la fonction de pôle structurant de bassin de vie

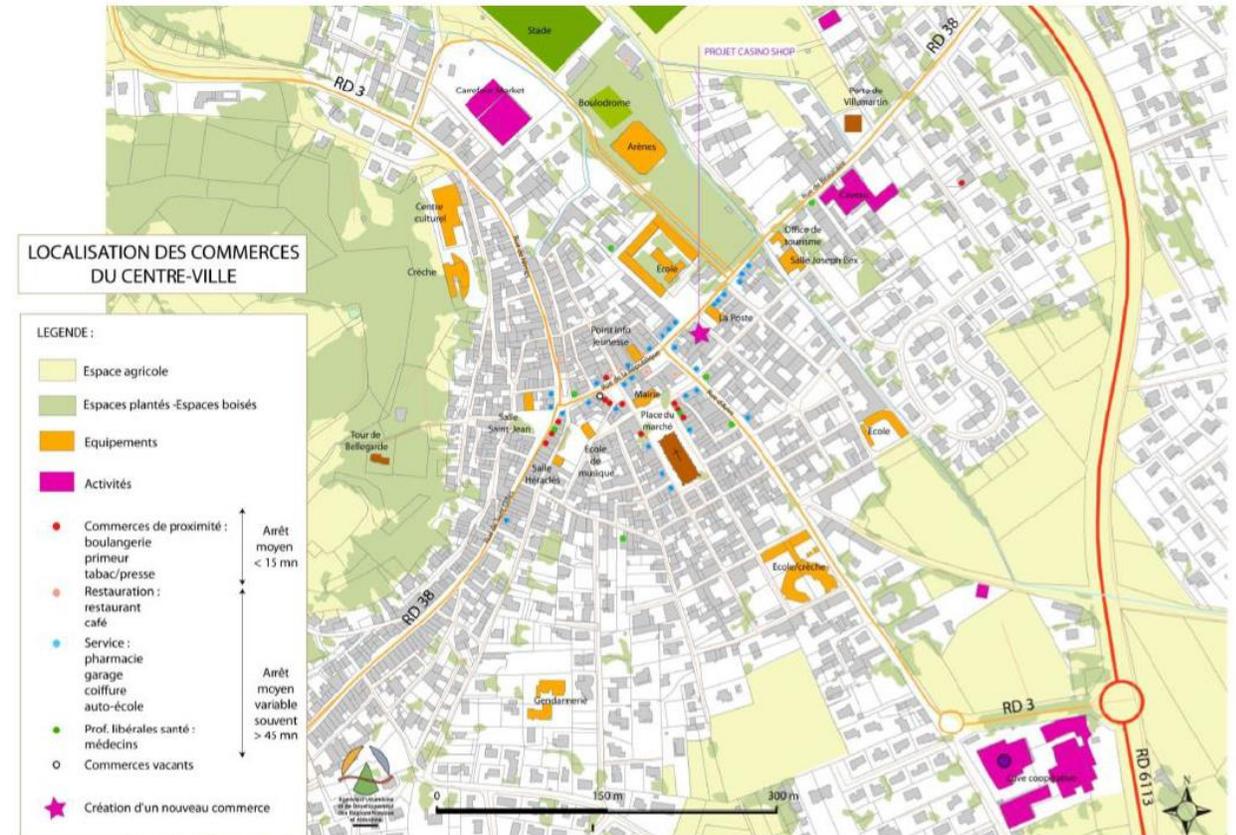
#### OBJECTIF 2. Faire de BELLEGARDE un territoire économique, dynamique et attractif

O1. Le développement d'une offre économique et industrielle complémentaire et équilibrée (foncier économiques, carrières, agriculture, tourisme...)

O2. Le maintien et le renforcement de l'activité commerciale (commerce de proximité, circuits-courts, ZAE, site portuaire...)

O3. Le développement du tourisme pour valoriser le territoire (voie verte, halte fluviale du Canal du Rhône à Sète, chemins de rando...)

OBJECTIF 3. Déployer un système de mobilité réaliste et efficace



## 2 – Présentation du PADD

### 2.3 Assurer un développement urbain équilibré et responsable

OBJECTIF 1. Maintenir la fonction de pôle structurant de bassin de vie

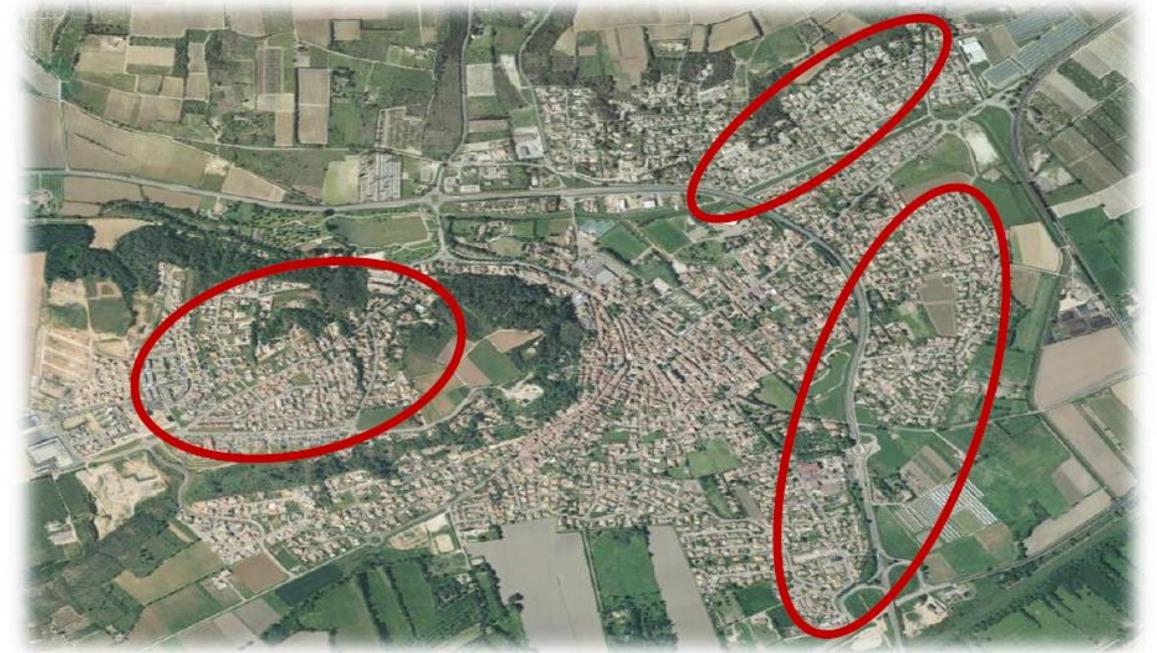
OBJECTIF 2. Faire de BELLEGARDE un territoire économique, dynamique et attractif

#### OBJECTIF 3. Déployer un système de mobilité réaliste et efficace

*O1. L'amélioration de la desserte du plateau et son raccordement au centre-ville (RD6113/RD38, LiO...)*

*O2. Le développement de la pratique des déplacements doux et la sécurisation les échanges inter quartiers (accessibilité cycle...)*

*O3. Permettre le choix entre l'usage de la voiture individuelle et les pratiques alternatives (modes doux, covoiturage, navette cœur de ville gratuite...)*



Source : Geoportail, Urba.pro, 2020

# 2 – Présentation du PADD

## 2.3 Assurer un développement urbain équilibré et responsable

### OBJECTIF 3. Déployer un système de mobilité réaliste et efficace

#### Maintenir la fonction de pôle structurant de bassin de vie

Tissu urbain existant

Secteurs d'extension :

- à destination d'habitat et/ou de services
- à vocation économique

Conforter le centre historique et ses abords : aspect architectural, les services de proximité, les équipements...

#### Faire de Bellegarde un territoire économique, dynamique et attractif

Profiter des 7 pôles d'équipements pour orienter l'aménagement communal :

- 1- Pôle d'équipements structurants (collège, gendarmerie, centre de formation, école)
- 2- Pôle commerciale et crèche (commerces de proximité sous forme de halle, crèche)
- 3- Pôle associatif
- 4- Pôle entrée de ville (cimetière, musée, aire de covoiturage, lac)
- 5- Pôle d'équipements sportifs et commercial (Carrefour Market, tennis)
- 6- Pôle d'équipements de proximité
- 7- Pôle fluvial et touristique (halte fluviale)

#### Déployer un système de mobilité réaliste et efficace

Créer des liaisons douces (en blanc sur le plan)

Développer un tourisme vert :

- piste cyclable en cours de développement
- circuit court avec les producteurs locaux

Permettre l'implantation de la future Liaison Ouest (LiO) pour desservir le plateau des Ferrières

Traitement des entrées de ville en provenance de Beaucaire (équipements sportifs et aménagement de parc), en provenance de Saint-Gilles et en provenance de Nîmes (traitement paysager de la frange de la Coste Rouge)

☆ Maintenir, conforter et développer l'offre commerciale

★ Équipements municipaux et départementaux : mairie, collège écoles, arènes, cimetière, cave coopératives, halte fluviale ...

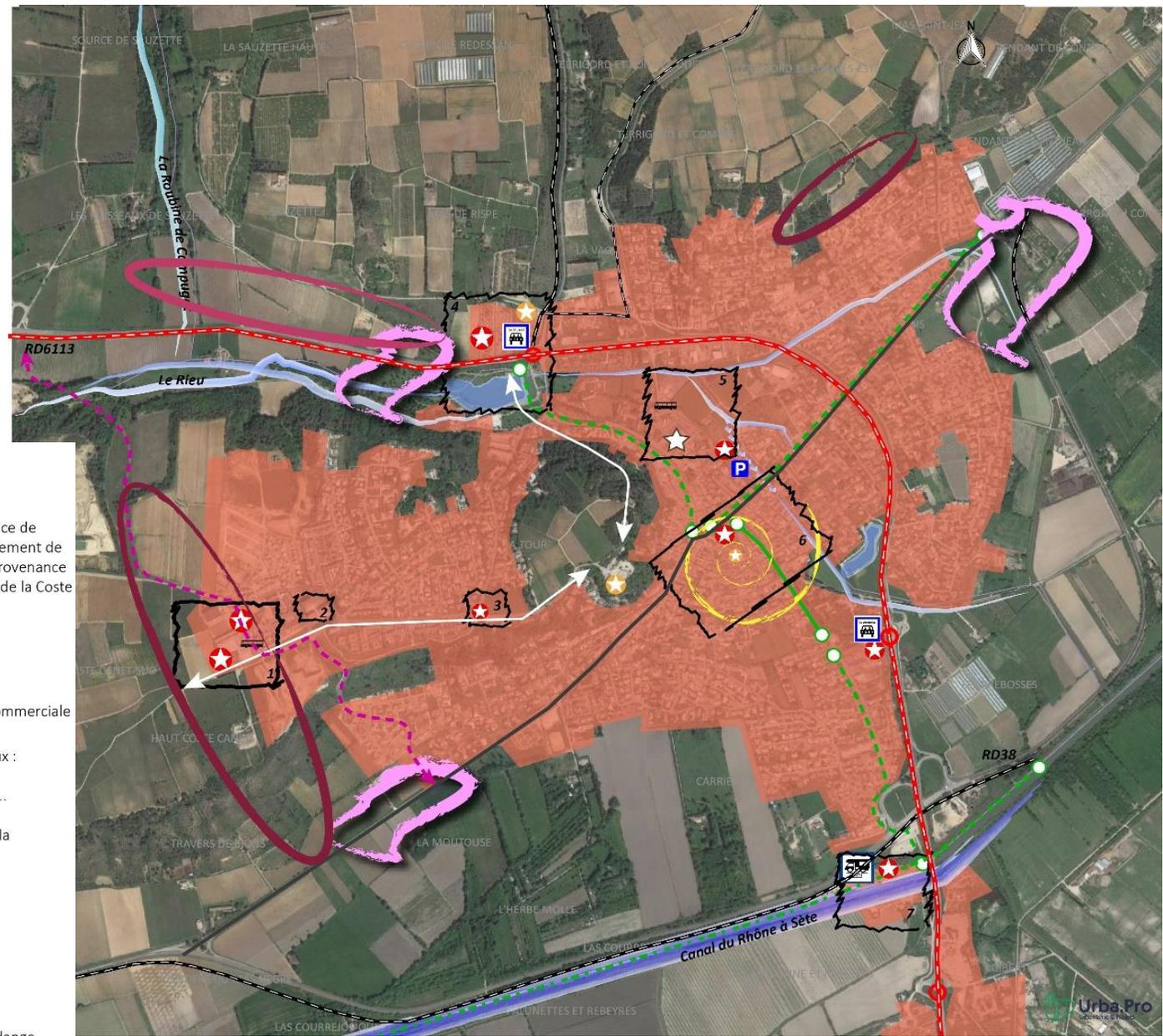
★ Équipements patrimoniaux : église, musée, la Tour

🚗 Aire de covoiturage

P Parking des Arènes

🚐 Parking pour Camping-car avec aire de vidange

🚏 Arrêt de bus



# 2 – Carte de Synthèse du PADD

## Patrimoine écologique à protéger

-  Espaces naturels (réservoir écologique, Trame Verte, Trame Bleue, ZNIEFF Camarque gardoise...)
-  Cours d'eau
-  Corridors écologiques (continuités agricoles)
-  Corridors écologiques (continuités forestières)
-  Espaces agricoles ouverts

## Territoire à organiser

-  Axes routiers structurants de la commune
-  Maillage de cheminements doux
-  Pôle urbain multifonctionnel
-  Tissu urbain

## Secteurs de projets à programmer

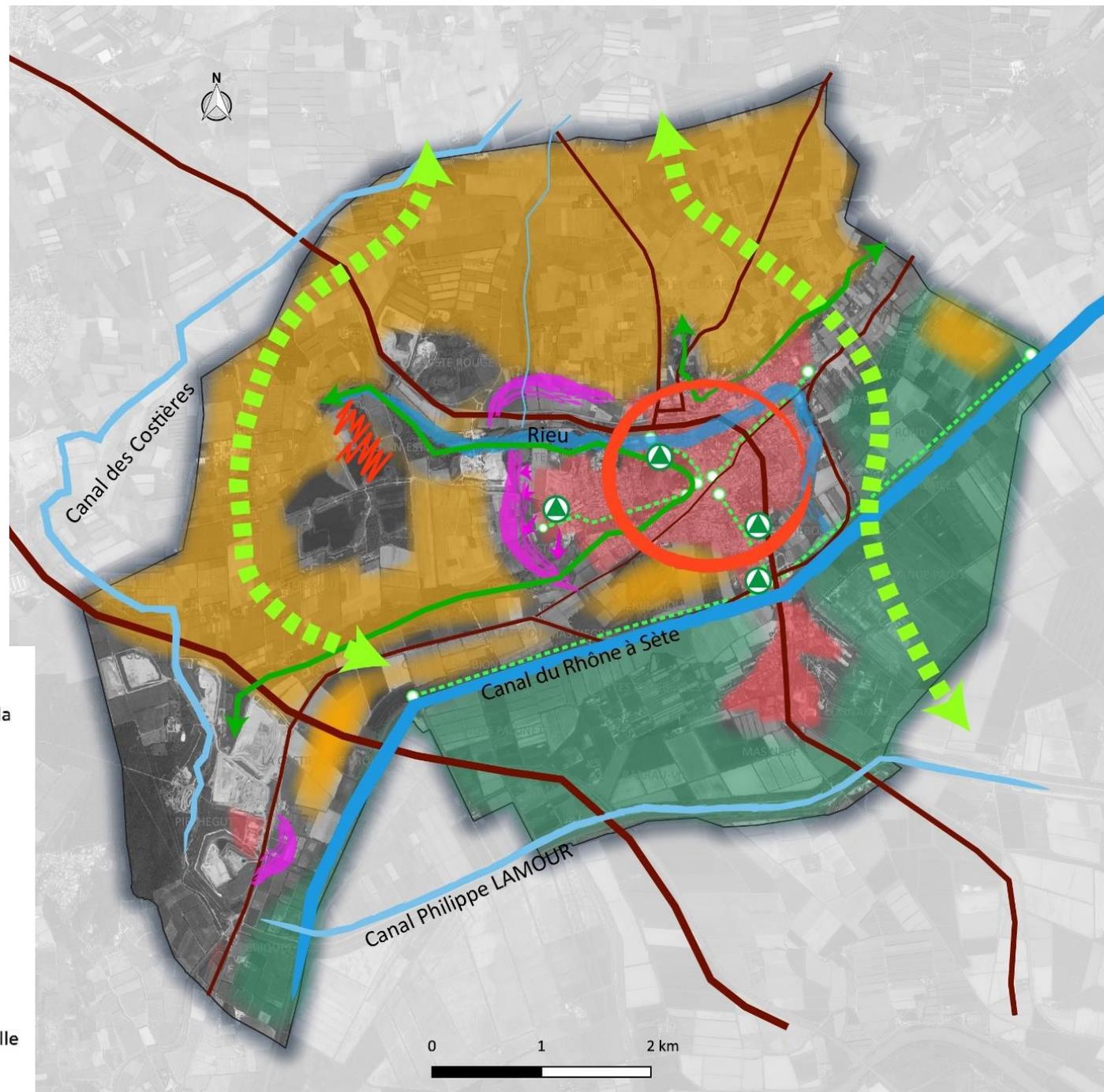
-  Projet de zone à vocation dominante naturelle dédiée à la production d'énergie photovoltaïque

## Secteur d'extension de l'urbanisation :

-  -A vocation dominante d'habitat
-  - A vocation dominante d'activités économiques

## L'urbanisme fonctionnel à structurer

-  Équipements publics existants (Mairie, écoles, stades, salle communale, bibliothèque, cimetière ...)





DEPARTEMENT DU GARD

**BELLEGARDE**

**Hôtel de Ville – Rue de l'Hôtel de Ville – 30127 BELLEGARDE**

---

**Merci pour votre attention**

---